



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 67 Octobre, novembre, décembre 2017

Le Mot du Maire

J'espère en premier lieu que cet été a comblé tous vos désirs estivaux et vous a permis de vous reposer et de vous ressourcer en famille.

Cette période fut pourtant émaillée de nombreux évènements préoccupants : *les importants incendies dans le sud de la France, la situation internationale avec risques de nouveaux conflits, les frasques du président américain, le terrorisme avec malheureusement les récents attentats en Espagne...*

Malgré une météo estivale capricieuse, une nouvelle fois la fréquentation croissante des touristes venus visiter notre commune -notamment à l'occasion du passage du Tour de France- et la participation en hausse à notre fête votive nous encouragent à poursuivre le développement et l'attractivité de notre village.

Cela s'appuie sur le dynamisme associatif de St Capraise, l'engagement de ses agents communaux et de ses élu-e-s, tout comme de ses commerçants et artisans, ses habitants... Le travail et les savoir-faire mis en commun tout au long de l'année en sont la preuve. Merci à tous les responsables d'associations ! Merci à tous !

Mais les annonces gouvernementales de cette rentrée, au-delà des mesures qui vont frapper durement les ménages, risquent de mettre en danger le fragile équilibre de nos communes rurales : baisse des dotations, obligation faite aux collectivités locales de réduire leurs dépenses... Pourtant, nos dépenses communales sont réalisées pour le bien de tous nos habitants et les réduire, c'est réduire le service qui leur est rendu, c'est réduire le travail donné à nos entreprises locales.

Chacun doit pouvoir compter sur une collectivité proche et efficace, dotée des moyens nécessaires : c'est tout le sens de notre engagement municipal.

Dorénavant, l'heure de la rentrée a sonné. De nombreux travaux ont été effectués à l'école pendant l'été par nos agents techniques aidés de nos dévoués élus MM Borderie et Vocant afin d'accueillir dans les meilleures conditions le Pôle maternelle en Septembre.

A cette occasion j'en profite pour souhaiter la bienvenue à notre jeune et nouvelle directrice de l'école, Sophie Picabia qui enseigne en moyenne et grande sections. L'enseignement en très petite, petite et moyenne sections est assuré par sa collègue Mme Nathalie Zecca déjà en poste.

Sachez qu'en cette rentrée, notre volonté reste toujours la même, celle de travailler dur au quotidien pour tenir nos engagements et vous satisfaire.

Vous en serez les seuls juges.

Votre Maire, Laurent PEREA

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos et Etat civil	page 6
Compte-rendu du CM	page 2 et 3	Compte-rendu des associations	page 7 et 8
Infos Mairie	pages 3 à 5	Calendrier des manifestations	page 8

Compte-rendu du Conseil Municipal

Montant des loyers communaux :

Le logement situé 12 route de Bergerac a une surface de 92m² et une terrasse de 18.5 m². Les avantages et contraintes du logement ont été analysés ainsi que les garanties de paiement. L'idée de privilégier une famille avec enfants scolarisés dans le RPI est retenue. En cohérence avec le prix moyen des loyers autour de Lalinde, il est décidé de fixer le montant du loyer à 580euros par mois (charges supportées par le locataire) indexé sur l'indice annuel de révision des loyers.

Il apparaît judicieux de composer une commission pour l'attribution des logements communaux qui seront prochainement destinés à la location aux particuliers. Elle sera composée de M. Pérea, Mme Gerbou, MM Borderie, Coustillas et Delgado. La commission établira des critères d'attribution afin d'éviter toute discrimination ou autres discussions.

Local Pizza à emporter :

Le loyer a précédemment fixé à 200 euros HT par mois.

Il ouvrira début octobre sous le nom commercial « L'HAPPY'ZZA ».

Exploitation de la Licence IV communale

Le bar l'Espérance dans lequel la licence IV communale était exploitée jusqu'au 30 octobre 2013 est en vente et risque de changer de destination.

La commune a la possibilité d'exploiter sa licence. Pour cela, il est nécessaire qu'une personne désignée par la Municipalité suive une formation, qu'un local soit désigné et que ladite licence soit exploitée à minima une fois par an.

Afin d'assurer l'exploitation de la licence IV communale, le Conseil Municipal doit désigner la personne qui suivra la formation.

Echange de terrains appartenant à la commune et à un propriétaire au « lotissement des Deux Berges. »

La Commune est propriétaire de terrains situés au lotissement des Deux Berges. Et un propriétaire riverain a eu l'opportunité d'acquérir les lots restants.

Afin de créer une unité foncière plus importante avec les parcelles attenantes, M. le Maire a proposé à ce propriétaire, qui a accepté, d'échanger certaines de ces parcelles.

Cette opération présente un intérêt foncier pour la commune pour d'éventuels aménagements du « lotissement des Deux Berges ».

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2016

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service :

Voir le site www.smde24.fr

QUESTIONS DIVERSES

Tour de France 2017

M. le Maire fait part des remerciements de la Préfecture pour la participation de la commune au bon déroulement du passage du Tour de France et remercie tout particulièrement tous les bénévoles et élus qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Eclairage Public :

M. le Maire demande aux élus délégués au Syndicat Départemental d'électrification d'interpeller ce dernier sur une étude financière pour :

L'enfouissement des lignes dans le hameau des « Mérilles » restauré avec soin par ses habitants

L'implantation de candélabres équipés en leds le long de la Route des Tertres, en face des habitations (l'installation d'une gaine souterraine pour le raccordement ayant été anticipée par la Municipalité), ce qui permettrait de faire une promenade sécurisée distante de la route départementale,

L'extension du réseau depuis l'Ecole jusqu'au Cimetière pour des raisons de sécurité à la sortie de l'Ecole

La réitération la demande de suppression des « éclairages boule ».

Cimetière

M. Gontier fait part aux membres du conseil municipal que la restructuration du cimetière aura duré 10 ans : du 1^{er} janvier 2008 au 1^{er} janvier 2018 et qu'il a fait le recensement des concessions dans le vieux cimetière. Il a édité un document qui est consultable par toute personne intéressée par la reprise ou la reconduction d'une concession.

M. le Maire suggère la création d'une commission pour l'entretien du cimetière en application de la charte « 0 phyto ». Elle sera composée de Mmes LAURURIE et TRAN ainsi que de MM GONTHIER et CLEMENT.

Réunion citoyenneté : M. Coustillas indique que la dernière réunion citoyenneté a eu lieu le 28 juillet dernier au domicile de M. et Mme Delgado. Cette réunion a été conviviale et constructive en raison de la qualité des échanges, des suggestions et d'une bonne participation. Il a été émis l'idée d'organiser une randonnée au cours de laquelle les participants feraient le nettoyage du village et le ramassage de déchets le long du parcours.

Les prochaines réunions auront lieu le 6 octobre 2017 à 20h « aux Platans » chez M. Lavignerie pour le secteur des « Platans » et le 20 octobre 2017 à 20h pour le secteur « Pépeyran », à l'atelier de M. Patrick Fray, route de Bergerac.

Infos mairie

Ramassage des ordures ménagères

Rappel : A partir du 18 septembre le ramassage des sacs noirs ne se fait plus qu'une fois par semaine.

Vérifiez le positionnement de vos bacs en respectant les distances recommandées pour être sûr que la collecte soit faite et fermez les couvercles afin qu'ils ne soient pas endommagés lors de la collecte

N'oubliez pas de rentrer vos conteneurs personnels le lundi après la collecte (cf. règlement de collecte).

Distribution gratuite de compost dans les 4 déchèteries du Bergeracois le **samedi 21 octobre** 2017 aux heures d'ouverture habituelles. Les usagers devront être munis de leur carte de déchèterie (ou d'un justificatif de domicile), d'une pelle et de leur contenant.

Elagage :

A plusieurs endroits de la commune des branches gênent la circulation des camions et en particulier celle du camion-benne de ramassage des ordures ménagères et endommagent les fils de téléphone. Il est rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage :

L'arrêté préfectoral du 7 octobre 2015 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Extrait :

Propriétés privés : Articles 20.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

De nombreuses personnes se sont plaintes **d'abolements de chiens** intempestifs et répétitifs en divers points de la commune ; merci aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous.

Carte Nationale d'identité :

Il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous à la mairie de Lalinde pour constituer le dossier de demande de carte d'identité ou de passeport.

Rappel heures et jours d'ouverture du service passeports :

Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h.

Jeudi, samedi de 9h à 11h30.

Utilisation du feu: Rappel: attention nouvel arrêté !

Voir Bulletin 66 ou sur le site de la commune

Aide à la rentrée pour les lycéens de la filière professionnelle.

La Région souhaite favoriser la réussite scolaire en permettant aux lycéens de bénéficier d'un soutien financier lors de leur première rentrée au lycée.

Aussi, la Région a mis en place les dispositifs d'aide suivants :

- 70 EUR d'aides versées pour tous pour l'acquisition des manuels scolaires.

Tous les lycéens inscrits pour la première fois en classe de Seconde ou en 1ère année CAP ou en BAC Pro en 3 ans, sur le territoire de l'ex-Aquitaine.

Cette aide est portée à 150 EUR pour les familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire.

- De 115 EUR à 300 EUR pour l'aide à l'acquisition d'équipements professionnels selon la filière de formation choisie.

Tous les renseignements et les modalités sur le site : <https://rentreescolaire.aquitaine.fr/>
Mail : rentreescolaire.aquitaine@nouvelle-aquitaine.fr

Ou au 05. 57. 57. 73. 73.

L'ARPE

Créée en 2016 pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, l'ARPE est une aide de 200 € par mois versée pendant 4 mois pour accompagner les lycéens ou apprentis diplômés en 2017 dans la recherche de leur premier emploi. L'ARPE s'adresse aux jeunes lycéens boursiers ou apprentis disposant de faibles ressources ayant suivi une formation à finalité professionnelle en 2016-2017.

Au moment où vous faites votre demande, vous devez :

- avoir moins de 28 ans
- ne plus être en formation
- avoir obtenu votre diplôme en 2017
- être à la recherche de votre premier emploi

www.education.gouv.fr/arpe

Horaires d'ouverture de la Mairie* :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

Horaires d'ouverture de la Poste * :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

(Sauf périodes de congés)

Informations par courriel et / ou SMS.

La Municipalité souhaite mettre en place un système de communication directe qui peut diffuser collectivement des informations par Mails ou SMS. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service, vous devez transmettre vos coordonnées à la Mairie en allant sur le site de la Mairie, page d'accueil.

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 06 au 13 octobre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 13 au 20 octobre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 20 au 27 octobre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 27 octobre au 03 novembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 03 au 10 novembre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 10 au 17 novembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 17 au 24 novembre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 24 au 01 décembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 01 au 08 décembre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 08 au 15 décembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 15 au 22 décembre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 22 au 29 décembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 29 décembre au 05 janvier 2018	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35

Collecte de sang

L'EFS remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour donner du sang et espère encore plus de participation lors de la prochaine collecte.

Rando Santé :

Les activités ont repris. Pour le calendrier et tout autre renseignement s'adresser à M. Gérard Doumenge : gerard-doumenge@gmail.com Tel : 07.88.17.11.54

Etat Civil

Naissance

19 août 2017 Nolan, Tristan, Napoléon D'GROFF

Nos félicitations aux heureux parents

Décès

07 juillet 2017 José MORO BRIONES

15 août 2017 Geneviève RIGOLET épouse HEBLE

Nos sincères condoléances aux familles.

Compte rendu des associations

A.L.D.C. - Association La Dictée qui Chante

Lors de son Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration a présenté son Rapport Financier pour l'exercice 2016, en équilibre, et son Rapport Annuel d'Activité, légèrement en hausse, pour la période 2016-2017 : 151 Adhérents, 21 Intervenants, 109 Apprenants 4 600 heures d'aide reçues par les Apprenants.

Cependant, c'est avec regret que La Dictée qui Chante a décidé de fermer ses portes, après seize années de fonctionnement: ses Adhérents ont voté, en Assemblée Générale Extraordinaire du 30.06.2017, sa: **DISSOLUTION VOLONTAIRE et ANTICIPEE au 31.12.2017.**

Les Adhérents donneront, après la liquidation en cours, le BONI d'exploitation de la Dictée qui Chante au Lions Club des Bastides du Périgord qui poursuit, lui aussi, entre autres buts, celui de : **Lutter contre l'illettrisme (en France et à l'International).**

L'Association remercie la Municipalité pour son aide au fonctionnement versée régulièrement depuis quelques années et pour son aide aux Parents des Enfants domiciliés à Saint-Capraise (qui bénéficiaient d'une réduction de 50% sur la participation demandée).

L'action menée sur le territoire de la Communauté de Communes (et au-delà) continuera grâce à des Intervenants Bénévoles qui ont décidé d'agir, dorénavant, à titre individuel.

ASSOCIATION LA DICTEE QUI CHANTE (A.L.D.C.) - Siège Social et Salle de Cours :
5 Route des Coteaux - 24150 - SAINT-CAPRAISE de LALINDE - Tél : 05.53.61.64.91-
ladicteequichante24@sfr.fr - <http://ladicteequichante.monsite-orange.fr>

ACCA de Saint-Capraise

La traditionnelle réunion de rentrée a réuni les membres de l'ACCA de St Capraise à la cabane de chasse des Mérilles. Chasseurs de gros gibier, de petit gibier ou passionnés de palombière ont écouté Philippe Delpit donner les dernières consignes pour l'année cynégétique 2017-2018.

L'équipe de gros gibier a décidé de ne chasser que le matin.

Comme activité majeure, il a été décidé de reprendre le rythme de deux banquets, l'un d'hiver et l'autre pour la clôture. Le 18 novembre, les chasseurs organiseront à la salle des fêtes un repas " poule aux pot " auquel tout le monde est invité.

Au menu : Kir, cheveux d'ange, terrine et salaison, poule farcie et légumes, salade, fromages, dessert, café et vin compris. 18 €. Pensez à apporter vos couverts.

Réservation au 06.23.31.88.07 ou au 06.22.36.63.62

ADAM de Saint-Capraise

Une nouvelle fois, l'Association des Anciens Militaires (ADAM) a commémoré la disparition en Algérie de Pierre Rebinguet, *Mort pour la France* le 18 juillet 1961. De nombreuses associations amies se sont jointes à la cérémonie qui a eu lieu au monument aux Morts. Une gerbe tricolore a été déposée par la Mairie et l'ADAM.

Drapeaux en tête, les participants se sont ensuite rendus en défilé jusqu'à la salle des fêtes. Là, un diplôme d'honneur de porte-drapeau a été remis à Pierre Anglade de la Croix Rouge de Bergerac et le diplôme d'honneur du Souvenir Français a été décerné à Robert Duvert au titre de l'ADAM.

Un banquet a ensuite rassemblé une soixantaine de participants. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

ARH Pesqueyroux

L'Association de Recherche Historique (ARH) Pesqueyroux a consacré les Journées du Patrimoine à une exposition sur les témoignages laissés par la guerre de 1870 en Bergeracois. Cette démarche a pu paraître surprenante dans la mesure où les combats se sont déroulés bien loin de notre département. Et pourtant...

Un ballon échappé du siège de Paris s'est posé près de Sainte-Foy. Des vétérans de Monpazier ont élevé bien avant ceux de 1914-1918 un monument à la mémoire de leurs camarades. On trouve aussi, mais c'est rare, des monuments aux Morts comme celui des Mobiles de Bergerac. A cette occasion a été réédité le livre de mémoire d'Emile Géraud, Bergeracois engagé dans le conflit. Il a participé à la victoire de Coulmiers, a été blessé à Loigny où les Allemands l'ont capturé. Il a réussi à s'évader et à regagner Bergerac dont il deviendra le maire en 1878. Des armes ont été prêtées par des collectionneurs ou par le Musée de Périgueux qui a accepté de confier un exemplaire du fameux fusil Chassepot.

Les Joyeux Gabariers

L'association propose le traditionnel repas de Sainte Catherine le samedi 25 novembre. Il est nécessaire de se faire inscrire très rapidement auprès de Mme DUPONTEIL ou de Mme CLEMENT (Tel 05 53 63 47 83 – 05 53 63 11 49) par souci d'organisation.

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
OCTOBRE			
Vendredi 6	Réunion citoyenne du quartier des Platans	Chez M. Lavignerie – 20h	La Municipalité
Vendredi 20	Réunion citoyenne du quartier de Pepeyrand	Carrosserie Fray – 20h	La Municipalité
NOVEMBRE			
Samedi 11.	Assemblée Générale de l'ADAM	Mairie – 10h	L'ADAM
Samedi 11	Dépôt de gerbe	Monument aux morts 11h	La Municipalité
	Pot de l'amitié	Mairie - 11h30	
Samedi 18	Repas poule au pot	Salle des fêtes -20h	L'ACCA
Samedi 25	Repas Ste Catherine	Salle des fêtes -12h	Les Joyeux Gabariers
DECEMBRE			
Dimanche 9	Arbre de Noël Spectacle-Remise des cadeaux- Goûter.	Salle des fêtes -14h30	La Municipalité